

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



RHONE

## Délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2023

### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Pouvoir : 1

Votants : 15

Date de Convocation du Conseil Municipal :  
21 mars 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt sept mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Véronique BOUCHARD, Stanislas BOUCHET, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Jean-Marie LEYGONIE, Isabelle MORESI, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT, Christian PETRINI et Florence RIUS.

Absents excusés : Nathalie DENIS (pouvoir donné à Stanislas BOUCHET).

Absents : Caroline BENOIT-GONIN, Olivier CHAMBE, Sylvie DESBOURDELLES et Vincent LABOURIER.

### 2023-13 Délibération relative au vote du budget 2023

Rapporteur : Elvine LEON

Elvine LEON présente les différents chapitres des recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération 2023-01 en date du 27 février 2023 actant de l'existence d'un Rapport sur les Orientations Budgétaires et de la tenue d'un Débat sur les Orientations Budgétaires ;

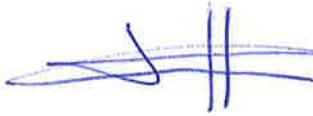
VU la présentation faite par Elvine LEON relative au budget primitif 2023 qui a détaillé les sommes inscrites aux différents chapitres, en section d'investissement et de fonctionnement et qui aboutit à l'équilibre budgétaire présenté dans le tableau ci-après :

	<i>fonctionnement</i>	<i>investissement</i>
Dépenses	2 620 874,94 €	3 119 885,36 €
Recettes	2 620 874,94 €	3 119 885,36 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **DE VOTER** le budget 2023 de la commune tel que présenté, avec l'équilibre financier proposé ci-dessus.

Le Maire  
Diogène BATALLA



Le secrétaire de séance  
Baptiste GAUDELUS

